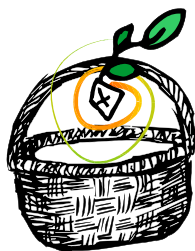


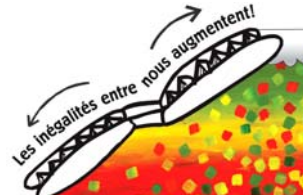


Outil d'analyse du budget du Québec 2006-2007



Fiscal vient de fiscus, qui veut dire panier.

Le budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine parce que ça a un effet direct sur la manière dont nous allons vivre ou pas la solidarité entre nous comme société. Voici un outil pour s'intéresser de plus près à ce puissant outil de solidarité collective, entre milliards et cennes noires, qui doit servir trois missions fondamentales de l'État : la redistribution de la richesse, les services publics et le développement. Assurer correctement ces trois missions suppose de protéger les finances publiques québécoises de ce qui gruge la solidarité fiscale au profit de la concentration de la richesse. Cela joue autant dans les revenus que dans les dépenses. Cette année, attention au marketing de la dette qui porte ombrage à la nécessité de réparer les déficits humains accumulés. En lien avec le Réseau de vigilance, le Collectif pour un Québec sans pauvreté réclame que le budget du Québec contienne ce qu'il faut pour réduire les écarts de revenus entre pauvres et riches, qu'il soit caractéristique d'un État solidaire dans la manière d'assurer, dispenser et financer les services publics et qu'il rende des comptes sur l'impact social et environnemental des choix faits. Le discours sur le budget du gouvernement du Québec de cette année aura lieu le 23 mars 2006. Ayons l'œil.



A. Choisir sa paire de lunettes.

Une question à se poser : Si je devais ignorer dans quel cinquième de la population, du plus riche au plus pauvre, je me retrouverais au lendemain du budget, qu'est-ce que j'aimerais trouver dans le budget du Québec 2006-2007 ?

B. Prendre connaissance du contenu des budgets précédents et des attentes pour celui-ci.

Vous trouverez sur le site Internet du Collectif les documents suivants : un outil pour l'analyse détaillée du budget 2006-2007, qui résume le contenu de tous les budgets depuis 1998, un outil «écarts», produit pour présenter brièvement les enjeux du budget à venir, de même que la position du Réseau de vigilance en vue de ce budget en format texte et en format tableau à cocher.

C. Prendre connaissance de quelques chiffres utiles.

Note : Données de 2003 sauf quand une autre date est indiquée. M est utilisé pour million et G, pour milliard.

- ▶ Population du Québec: 7,487 M personnes
- ▶ Population dite active: 3,625 M personnes
- ▶ Produit intérieur brut (PIB): 253,7 G\$
- ▶ PIB per capita: 33 879\$
- ▶ Revenu personnel disponible : 156,9 G\$
- ▶ Revenu personnel disponible per capita : 20 951\$
- ▶ Coût du régime d'aide sociale en 2003-2004 : 2,7 G\$
- ▶ Coût de ramener toutes les prestations d'aide sociale au niveau payé en situation de contraintes sévères à l'emploi : ± 500 M\$
- ▶ Taux de chômage: 9,2%
- ▶ Rémunération hebdomadaire moyenne : 656,50\$ soit 34 138\$/an
- ▶ Protection assurée en 2006 par l'aide sociale : 543 \$/mois (6 522 \$/an) pour personne jugée sans contrainte à l'emploi; 659 \$/mois (7 906 \$/an) pour personne jugée avec contraintes temporaires à l'emploi; et 812 \$/mois (9 747 \$/an) pour personne jugée avec contraintes sévères à l'emploi.
- ▶ Salaire minimum : 7,60\$/heure depuis le 1er mai 2005, soit 1 317\$ brut par mois et 15 808\$ par année à 40 heures/semaine.

Objection aux choix qui mettent des gens dans le rouge ! 

D. Voir les chiffres des derniers budgets et compléter pour cette année.

À partir du discours sur le budget 2006-2007 (l'adresse Internet du ministère est www.finances.gouv.qc.ca), compléter les résultats préliminaires pour 2005-2006, corriger les chiffres prévus l'an dernier pour 2006-2007 (et indiquer en marge les chiffres prévus pour 2007-2008 s'ils sont donnés).

Les chiffres de base du budget									
Le montant prévu en milliards de \$, intégrant les organismes consolidés. () : réalisé ou résultats préliminaires									
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Revenus	40,7 (46,7)	45,2 (47,4)	48,3 (51)	51,1 (50,3)	51,9 (50,5)	54,9 (54,9)	56,7 (56,2)	56,4 (58,2)	59,5
▶ Directs	34,6 (38,6)	38,3 (41)	40,9 (42,9)	41,6 (41)	43,1 (41,6)	45,4 (45,01)	48,2 (46,4)	48,6 (48)	49
▶ Transfert fédéral	6,1 (8)	6,9 (6,4)	7,3 (8,2)	9,5 (9,3)	8,8 (8,9)	9,6 (9,88)	8,5 (9,7)	7,9 (10,2)	10,5
Dépenses	41,8 (46,5)	45,2 (47,4)	48,3 (49,7)	51,1 (51,2)	51,9 (52,7)	54,9 (54,9)	56,7 (56,2)	58,1 (58,2)	60,2
▶ Programmes	35,4 (39,3)	37,6 (40)	40,8 (42,1)	43,2 (44)	44,7 (44,3)	47,4 (47,63)	49,8 (48,7)	51 (50,5)	52,2
▶ Service de dette	6,4 (7,3)	7,6 (7,4)	7,4 (7,6)	7,9 (7,3)	7,2 (6,5)	7,5 (7,264)	6,9 (7,5)	7,1 (7,7)	8
Solde	-1,1 (0,1)	0 (0)	0 (0,4)	0 (22)	0 (-355)	0 (0 -358)	0 (0)	-1,6 (0)	-0,8

Note: Merci au Carrefour de savoirs sur les finances publiques, de Québec, qui a fourni l'expertise à partir de laquelle le Collectif a bâti cet outil!

E. Voir maintenant à quoi ressemblent les mesures annoncées. Bien situer les ordres de grandeur entre les milliards (G\$) et les millions (M\$).
Voir au besoin le document pour l'analyse détaillée (sur le site Internet du Collectif) pour faire les comparaisons pertinentes avec les années précédentes et dégager des tendances.

Les mesures annoncées

*Un budget a de l'impact sur les 8 points ci-dessous.
Vous devriez pouvoir classer les mesures annoncées
selon l'une ou l'autre des rubriques.*

Que dit-on cette année?

**Les revenus des
personnes**

**Les revenus des
entreprises**

**Les revenus du
gouvernement**

La répartition entre les niveaux de gouvernement	
Les programmes du gouvernement	
L'emploi et l'économie	
Le paiement de la dette	
L'équilibre du budget (surplus ou déficit)	

Question complémentaire. Et la méthodologie budgétaire ? A-t-elle été modifiée ?

F. Prendre un peu de perspective : dans quoi ça s'insère, tout ça?

Pour bien aborder les mesures de cette année, il est utile de se rappeler les faits suivants.



► Le budget du Québec est désormais privé annuellement de plus **4 G\$ en revenus en raisons des baisses d'impôt depuis 2000**, ceci sans tenir compte des mesures Soutien aux enfants et Prime au travail, qui sont plutôt des mesures de redistribution de type «impôt négatif». Ce sont autant de milliards de \$ en moins qui ne sont plus disponibles dans le panier des finances publiques. **Le marketing actuel sur le paiement de la dette passe cette réalité sous silence.**

► Il faut ajouter à cela **l'effet d'accroissement d'écart encore plus important des derniers budgets fédéraux** où des baisses d'impôts aux particuliers et aux entreprises de 100 G\$ ont également été programmées depuis 2000, avec le même impact d'accroissement des écarts. Ajoutons que le fédéral a plus de revenus que d'obligations de dépenser alors que la tendance est contraire dans les provinces. C'est ce qu'on appelle le **déséquilibre fiscal**. Le fédéral a donc des marges de manœuvre, mais il ne fait pas ce qu'il devrait dans les transferts aux provinces et dans ses propres domaines d'intervention. Résultats : haut taux d'emplois mal payés, désinvestissement persistant en matière de logement social, détournement de la caisse de l'assurance-emploi, sous-contribution marquée aux régimes provinciaux d'aide sociale, menaces sur l'avenir des services de garde, etc.

► Les baisses d'impôt et le déséquilibre fiscal ont contribué à la concentration de la richesse et à l'augmentation des écarts de revenus et de conditions de vie entre riches et pauvres. Entre 1997 et 2002, en passant de 100 333 \$ à 126 963 \$ brut et de 72 255 \$ à 95 835 \$ net, le revenu annuel moyen du cinquième le plus riche des familles québécoises s'est accru de 23 850 \$ net, soit plus que le revenu annuel moyen des familles du cinquième le plus pauvre ! L'impact des baisses d'impôt fédérales et provinciales depuis 2000 dans le revenu des familles du cinquième le plus riche de la population est l'équivalent en revenu de plus d'une prestation d'aide sociale nette par année. À l'autre bout du spectre, depuis 1985, **les prestations d'aide sociale ont perdu plus de 30% de leur valeur par défaut d'être indexées annuellement. Quant au pouvoir d'achat des salariéEs payéEs au salaire minimum, qui est encore trop faible pour faire sortir de la pauvreté quelqu'un qui travaille 40 heures semaine à ce taux horaire, il a perdu environ 25% de sa valeur depuis 1979.**

► La **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, impose de faire autrement. Elle pose notamment l'obligation d'améliorer les revenus et les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, de réduire les inégalités, de développer et renforcer la solidarité de l'ensemble de la société. Pourtant depuis deux ans, des infractions importantes ont été faites à cette loi, notamment par **le défaut d'indexer pleinement les prestations d'aide sociale des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi** et par **des coupures odieuses faites en modifiant le règlement de l'aide sociale**. Il faudrait 437 guignolées comme celle des médias de Montréal de décembre 2005 pour compenser les 145 M\$ dont le gouvernement aura privé les personnes les plus pauvres du Québec en coupant dans les protections assurées par l'aide sociale en 2005 et 2006. Ces reculs doivent être réparés. De même, des mesures urgentes attendent, comme l'accès gratuit aux médicaments prescrits pour les personnes qui ont moins de 12 000 \$ de revenu (60 M\$), l'exclusion des pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études (33 M\$) et la disparition des barèmes discriminatoires fondés sur l'aptitude au travail à l'aide sociale (environ 450 M\$).

► Pourquoi ces infractions et ces reculs ? **Ce n'est pas un problème d'argent, mais plutôt un problème de concentration de la richesse.** Les leviers sont là... mais ils sont cachés derrière un mur d'intérêts particuliers ! Ce mur empêche de voir que la société est comme un palier duquel partent deux escaliers roulants, un qui roule vers le bas et un qui roule vers le haut. Les personnes en situation de pauvreté se démènent en bas de l'escalier du bas à tenter de monter dans un escalier roulant qui descend. Pendant ce temps, les plus riches de la société continuent de monter sans problème dans leur escalier roulant qui monte. La solution : agir sur les escaliers au lieu de s'acharner sur les mérites comparés des plus pauvres.

G. Alors quelle est votre évaluation?

Revenons maintenant au budget du Québec 2006-2007. À vous d'inscrire et de partager vos commentaires.

	Oui	Non
Ce budget répare-t-il les reculs ? Donne-t-il effet aux demandes du Collectif et du Réseau de vigilance ?		
Ce budget réduit-il les écarts entre riches et pauvres ?		
Ce budget applique-t-il la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ? Fait-il avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ?		
Qu'apprend-on de cette analyse? Que faudrait-il faire pour avancer davantage ? Que suggérez-vous ?		

P.S. Et maintenant, vous vous réveillez au lendemain du budget dans le cinquième le plus pauvre de la population. Comment réagissez-vous à ce budget ? Dans le cinquième le plus riche ? Conclusion ?



Collectif pour un Québec sans pauvreté, 165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.

Téléphone : (418) 525-0040. Télécopieur : (418) 525-0740. Courriel : pauvrete@clic.net. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca.